

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 12

Artikel: Louis-Napoléon Schelling : (suite et fin)
Autor: Crostand, R. / Schelling, Louis-Napoléon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» annuelle de l'Opéra-Comique en ce temps-là.
 » De nos jours, on crie au triomphe pour les œuvres lyriques qui sont loin d'atteindre de pareils chiffres. »

« La critique disait : « C'est très mauvais, c'est très ennuyeux », et le brave public, qui n'en fait qu'à sa tête, n'en croit que ses oreilles, répliquait : « C'est très bien et cela me plaît beaucoup. » Au surplus, n'est-ce pas le public qui assure aux artistes méconnus les vraies revanches ? Lui seul, en effet, juge sans parti pris, sans haine et sans crainte, et, s'appelant M. Tout-le-Monde, il a beaucoup plus d'esprit que M. de Voltaire.

« Je me demande, d'ailleurs, si la critique musicale n'est pas la chose la plus vaine du monde. Cet air m'émue ; allez-vous me démontrer qu'il ne doit pas m'émouvoir ? La musique s'adresse au cœur et les choses du cœur ont des raisons que la critique ne connaît pas. M. Camille Bellaigue lui-même, si cher à Léon Daudet, aura beau faire : il n'arrivera pas à prouver que j'ai tort de considérer *J'ai du bon tabac dans ma tabatière* comme le chef-d'œuvre de l'art musical.

« Quoi qu'il en soit, la critique échaudée craint aujourd'hui l'eau froide. Pour ne pas renouveler ses erreurs judiciaires, elle acquitte avec une prudente bienveillance les essais les plus maladroits, les pochades les plus excentriques en musique, en littérature, en peinture, en sculpture. Elle se croit toujours obligée d'adorer, à tout hasard, le Dieu inconnu ; mais elle condamne systématiquement les œuvres inspirées par la tradition. Si bien que ce souci maladif d'être à la page lui fait commettre d'autres injustices non moins criantes que celle dont *Carmen* faillit être la victime.

» Heureusement, le public est là, et même un peu là, pour casser à l'occasion ses arrêts. »

LOUIS-NAPOLEON SCHELLING

(Suite et fin.)

« J'ai fait des blagues », se disait-il, « en ordre, — je vais continuer, on va rire et on verra bien qui rira le dernier. » Malheureusement, ce qu'il appelait des « blagues » étaient des farces qui frisaient tout de suite le code civil et pénal, auxquelles pouvaient s'appliquer des sanctions légales.

La première fut des pêches clandestines faites dans le vivier d'un chef outragé. Quelles truites superbes, Schelling prenait là ! Dans le grand silence de la nuit, un frisson courait tout le long de son échine, chaque fois qu'il escaladait le mur de la propriété sise hors de la ville. A pas de loup, il gagnait le vivier solitaire dans lequel souvent se reflétait la lumière d'une fenêtre bien connue. Alors, il se penchait sur le bassin et n'avait qu'à tendre un peu la main pour que tôt après, un poisson brillât entre ses doigts.

Cette pêche, fréquemment renouvelée fit de terribles ravages. Pris de légitimes soupçons, le maître de céans, les domestiques opérèrent des rondes. Une pipe à couvercle de métal sur lequel était gravée en toutes lettres l'inscription « Louis-Napoléon Schelling ; instructeur-trompette » trouvée à quelques mètres du vivier, orienta les recherches. La police mit la main au collet de notre homme, alors que ce dernier couvait des yeux une alléchante friture.

Nier, Schelling n'y songea pas un instant.

— Je suis fait ! dit-il, ce n'est pas un poisson d'avril, cette blague ; Messieurs, je vous suis !

Ce fut la première condamnation inscrite au casier judiciaire de Louis-Napoléon ; condamnation qu'il accepta d'un cœur léger et qu'il savoura plutôt comme le juste prix d'une revanche acquise sur son adversaire et rendue publique. Bientôt la liste de ses forfaits devait s'allonger démesurément.

La peine purgée, le goût des aventures le prit de plus belle : il s'y jeta avec frénésie, avec une joie d'enfant incorrigible. Il faisait cela froidement, par bravade des grands. De son propre chef, il se mit au ban de la société, société qu'il n'aimait guère, qu'il méprisait.

Foncièrement bon malgré tout, hâbleur, rusé, mais paresseux en diable, il s'ingéniait à trouver le coup à faire, le filon qui le mettait sur la piste de quelque fructueux exploit. Schelling devint un autre homme.

Aussi le voyons-nous, peu après, occupant une villa d'une vieille demoiselle absente, écrire aux fournisseurs au nom de la propriétaire, de bien vouloir lui faire parvenir vins fins, paniers de victuailles, et lorsque les négociants envoient leurs employés, Louis-Napoléon va lui-même les recevoir, le ventre sanglé d'un large tablier de jardinier. L'illusion est complète, on ne se doute de rien ; cette vie luxueuse dure trois semaines ; mais l'oiseau se laisse cueillir dans sa cage dorée, la propriétaire ayant brusquement réintégré ses pénates.

Son cas s'aggravait. Schelling se taille une réputation amusante, il charme l'auditoire dès qu'il prend la parole.

Sa voix sonne haut dans la salle d'audience. C'est toujours la note gaie qui ressort de ses récits : il explique les choses avec un tel bagoût, une telle verve, un tel cynisme que ses explications soulèvent de fréquents éclats de rire, jusque dans les rangs du jury et parmi les membres de la cour. Cependant, la loi est inflexible ; la justice châtie sévèrement le coupable. Louis-Napoléon affronte le verdict du destin, sans sourcilier, sans révolte, sans remords ; mais dès que les lourdes portes de la prison s'ouvrent pour le rendre à la liberté, Schelling reprend le chemin sinueux des louches aventures.

A quelques temps de là, sans ressources, affamé, Louis-Napoléon demande l'hospitalité à un de ses anciens camarades. Là, dans la nuit, tandis que son compagnon dort, il profite de son sommeil pour lui enlever ses habits, lui laissant, pour tout remerciement, un laconique billet ainsi conçu :

« Salut Tutu ! j'prends tes fringues » et lorsque les gendarmes l'arrêtent, il prétend avoir fait un contrat d'achat. Mais sa notion de « contrat » n'est pas celle de tout le monde, et, à l'audience, cela lui fournit l'occasion de donner une leçon de français au procureur. Comme celui-ci se trompe en citant les termes de ce fameux contrat et remplace « prends » par « enlève », Schelling invoque Larousse pour établir une différence capitale entre les deux mots, s'appuyant sur celui qu'il a employé pour soutenir que son billet était bien un contrat.

D'autres fois, ses coquinerie sont si drôles que les lésinés ne veulent pas porter plainte : c'est l'histoire de la farine qu'il vend en petites boîtes au prix de cinq francs, sous le nom de cocaïne.

Son petit commerce le fait courir par monts et par vaux. Or, un soir pluvieux de septembre, Schelling croise sur la route un attelage. Le paysan qui mène à la ville quelques quartiers d'un porc fraîchement abattu, connaît mal le pays, arrête sa voiture, demande à l'homme des indications. Louis-Napoléon offre généreusement ses services, monte sur le siège, fait tant et si bien qu'il embourbe cheval et voiture dans le marais. Alors pendant que le paysan va chercher du secours, Schelling s'en retourne de son côté, en emportant les couvertures de voyage qu'il vend aussitôt dans un village voisin, sans oublier de s'emparer d'un fort beau morceau de lard.

La vie de Louis-Napoléon Schelling s'écoulait ainsi, historiée de faits extrêmement savoureux, mais peu recommandables. Cependant, las de vivre ainsi et paraissant vouloir racheter ses fautes, Schelling fit volte-face. Lorsque le diable devient vieux, il se fait ermite. Louis-Napoléon Schelling résolut de se faire ermite.

Et pour vivre sa vie nouvelle, il se retira dans la forêt puis s'établit dans une grotte. Pour tout bagage, Louis-Napoléon ne possédait que de mauvaises couvertures, mais il se promettait bien d'améliorer son sort.

Dès l'aube du lendemain, Schelling travailla activement à se confectionner un lit grossier fait de solides rondins. Amoureusement, il tapissa de

mousses épaisses la dure couchette, puis étala ses couvertures ; vers le soir, l'installation était achevée. Poursuivant son œuvre, Schelling se tailla encore de primitifs instruments agricoles semblables à ceux des populations troglodytes dont il ressuscitait les mœurs. Il retourna la terre ; son âpre odeur lui chatouillait les narines, voluptueusement, il en respirait les effluves. Il planta des graines... déjà tout un carré de jardin verdissait au seuil de la grotte. Le crépuscule le surprenait à la tâche, Schelling posait les outils, se recueillait dans l'austère tranquillité du soir.

L'automne vint avec ses feuillages roux, ses soirées brèves et fraîches ; puis plus tard, avec ses brouillards opaques, pénétrants. — Un grand feu illuminait sa grotte ; le froid, cependant entraînait vite dans la demeure dès que la braise s'éteignait.

La neige brusquement fit son apparition. Devant cette menace, Schelling eut un haut-le-corps. Des bises glaciales s'élevèrent, s'insinuant par les fissures, tourbillonnant sous la voûte de pierre. Une nuit très froide, terrassa Schelling sur son lit, — la mort l'entraîna dans son ombre.

Les traits calmes, les mains jointes et les pieds unis, tel un gisant, Louis-Napoléon Schelling mourut, ayant pour tombeau des parois de granit dont les facettes brillantes paraissaient une foule de cierges tenus par d'invisibles mains.

R. Crostand.

Royal Biograph. — Le nouveau programme du Royal-Biograph comprend cette semaine **Le Scandale des Ziegfeld Folies** ou **Le Pari des Etoiles**, grand drame mondain en 6 parties, qui sera une occasion de voir l'exquise artiste Miss Anita Stewart dans le rôle principal. « **Le Scandale des Ziegfeld Folies** » est une suite de scènes des plus sensationnelles, des combats de boxe furieux, un incendie au Théâtre, une panique, des courses de chevaux remarquables, des ballets somptueux en sont la base. Citons encore les **Championnats de skis à Engelberg**, un très intéressant documentaire et le **Ciné-Journal Suisse** avec ses actualités mondiales et du pays. Tous les jours, matinée à 3 heures, soirée à 8 h. 30 ; dimanche 22 deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Théâtre Lumen. — Le Théâtre Lumen présente cette semaine le plus grand succès du célèbre artiste et athlète Réginald Denny, dans **Un Mariage assuré**, splendide comédie sportive et d'amour en 4 parties. « **Un Mariage assuré** » plaira à tous les publics, car ce film a été conçu d'après un scénario simple, très humoristique et émaillé de situations particulièrement comiques. Mentionnons encore au programme **Peg au Pays des Films**, avec la petite Baby Peggy ; **Les Sports d'hiver à Engelberg** ; **50.000 avec le Prince de Galles**, nouvelle série documentaire et enfin le **Ciné-Journal suisse**. Tous les jours matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30. Dimanche 22, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30. Jeudi 26 mars, en soirée, pas de spectacle cinématographique, la salle étant occupée par le Photo-Club Lausannois. Très prochainement, le remarquable film « **Quo Vadis** », nouvelle édition, avec le célèbre artiste Janninks dans le rôle de Néron.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

ARTICLES SANITAIRES. Caoutchouc

Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.

W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

DENTISTE

P. RIPPONNE 4 - LAUSANNE - Tél. 66 18

Consultations tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

G. GUILLARD-CUÉNOUD, Palud 1, Lausanne

Grand choix — Réparations garanties — Prix modérés

VERMOUTH CINZANO

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE